

DOCUMENT DE RÉFLEXION POUR LES CONSULTATIONS JEUNESSE
VIII^{ème} SOMMET DE LA FRANCOPHONIE
Moncton, septembre 1999

La Francophonie peut se définir comme la communauté des peuples parlant le français ou l'utilisant à des degrés divers sur le plan national ou international. Elle peut également être perçue comme un cadre institutionnel dans lequel évoluent des organisations et des associations gouvernementales et non-gouvernementales, engagées dans des secteurs d'activités et des domaines d'intérêt communs aux membres de la Francophonie. Le terme Francophonie désigne de plus le cadre politique et les structures de coopération et d'échanges dont se sont dotés les peuples ayant le français en partage.

Si les pays qui adhèrent aux diverses institutions Francophones partagent un héritage linguistique et culturel similaire, ils ne forment pas pour autant une entité homogène, que ce soit du point de vue socio-culturel, politique ou économique. La richesse et la diversité des cultures représentées au sein de la Francophonie contribuent justement à son dynamisme et à sa constante évolution.

Conscient de l'importance de la francophonie sur son territoire, ainsi que de sa dimension internationale reflétée dans les nombreuses associations francophones privées, le Canada a été l'un des premiers pays à promouvoir la Francophonie en participant activement à la création et au développement de ses nombreuses institutions. Le Canada est membre de toutes les organisations francophones multilatérales et la Francophonie fait partie intégrante de sa politique étrangère.

Appartenir à la Francophonie, pour le Canada, c'est donc faire partie du réseau des 52 États et gouvernements répartis dans toutes les régions du globe, en vue de donner aux canadiens et aux canadiennes des possibilités de rayonnement et d'action dans un vaste ensemble de pays.

Ainsi, sur le plan interne, la participation du Canada à la Francophonie permet la mise en valeur de la dualité linguistique canadienne ainsi que la dissémination de sa diversité culturelle. Sur le plan externe, la Francophonie correspond à une zone d'influence naturelle pour le Canada, par le biais d'une tribune multilatérale, et à une enceinte de concertation et de dialogue sur les problèmes qui le préoccupent et sur les valeurs qu'il souhaite partager. Elle représente de plus un marché de 250 millions de personnes.

Depuis 1986, la Francophonie a tenu sept "Conférences des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage", aussi désignées sous le terme de "Sommets de la Francophonie". Le Canada fut l'hôte du deuxième de ces événements, à Québec en 1987, et s'apprête à accueillir de nouveau chez lui, en septembre 1999, à Moncton au Nouveau-Brunswick, le VIII^{ème} Sommet de la Francophonie. Ces Sommets sont des occasions privilégiées pour les chefs d'État et de gouvernement de se pencher sur des problèmes précis et de dégager des lignes d'actions concrètes visant à y remédier.

Le Sommet de Moncton aura pour thème la "Jeunesse, l'économie et les nouvelles technologies". Ce thème a été retenu parce que la Francophonie est pleinement consciente que le monde a connu d'importantes mutations d'ordre politique, et socio-culturelle dont les jeunes ont été à la fois les acteurs, les bénéficiaires ou les victimes. Il faut tenir compte des problèmes que rencontre la jeunesse actuelle dans des domaines fondamentaux comme la sécurité humaine, la formation et l'emploi, la santé et le développement durable.